Feuille de Route France Numérique Ensemble

Département du Loiret & Orléans Métropole (le RES'O)



Le 26 février les porteurs et membres de la gouvernance pour le Loiret sont dévoilés à l'adresse suivante :

https://inclusion-numerique.anct.gouv.fr/gouvernances/departements/45

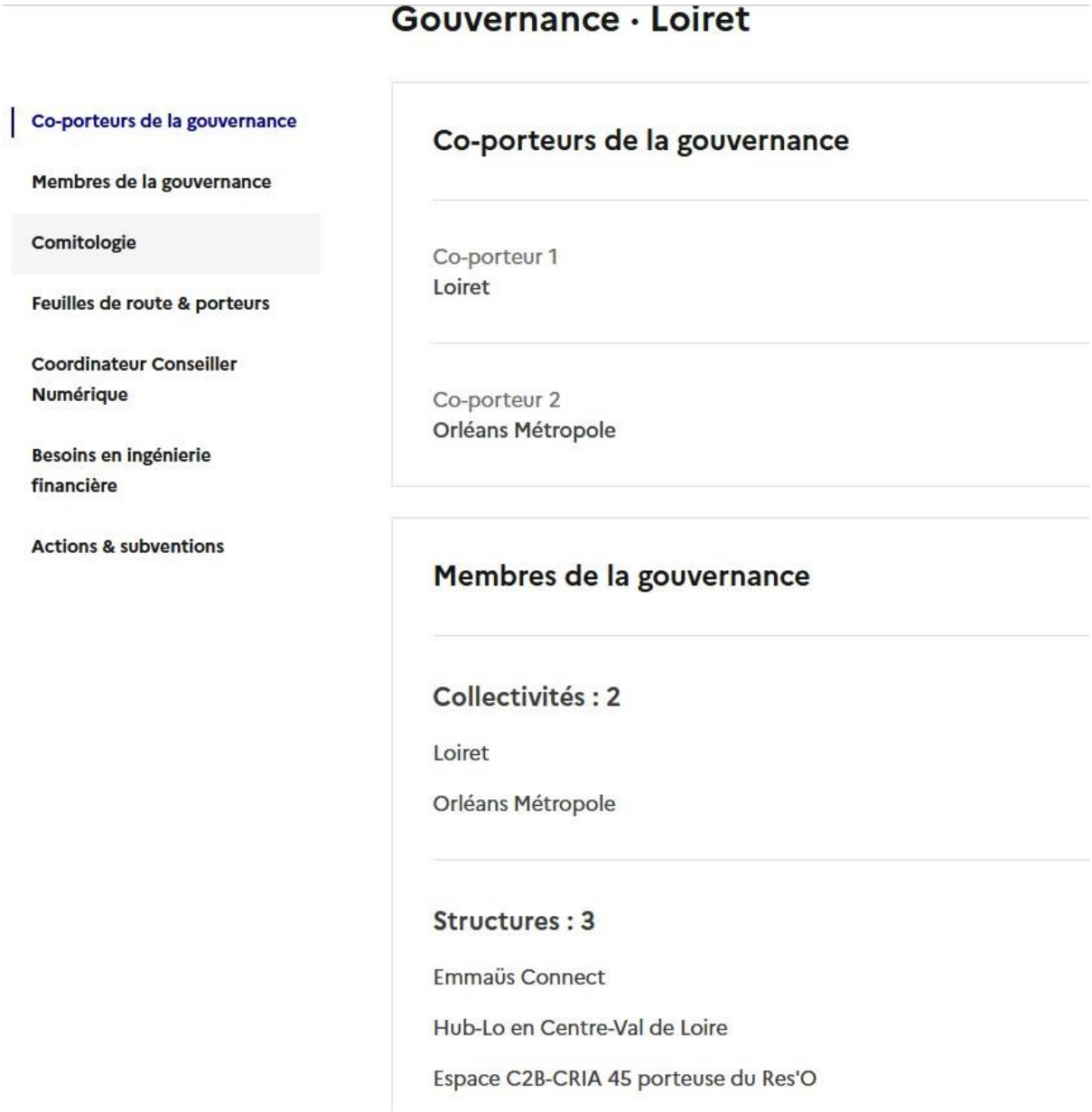

Cette liste a depuis évolué puisque l'université d'Orléans a souhaité après le NEC d'avril rejoindre la gouvernance.

Chapitre Introductif : Co-construction d'une nouvelle Feuille de Route pour l'Inclusion Numérique sur la période 2024-2027

Dans un monde en constante évolution numérique, il est impératif d'adapter nos stratégies pour répondre efficacement aux besoins changeants de notre société. C'est dans cette optique que le Département du Loiret, en collaboration avec Orléans Métropole, s'engage à poursuivre les travaux engagés depuis plusieurs années sur le Loiret en élaborant conjointement une feuille de route départementale pour l'inclusion numérique. Celle-ci se veut dynamique, évolutive, participative et inclusive.

Cette feuille de route est conçue pour être un outil évolutif, se nourrissant constamment des contributions et des retours des acteurs locaux. Pour cela, nous prévoyons d'organiser avec l'appui du HUB-LO les assises départementales de l'inclusion numérique au cours du dernier trimestre 2024. Cet évènement sera un moment clé pour recueillir les attentes, les besoins et les suggestions des diverses parties prenantes impliquées dans le numérique au sein du département. Il permettra d'actualiser les monographies établies en amont de la création du HUB-LO par le CRIJ, le mouvement associatif, la ligue de l'enseignement et le GIP RECIA.

Les assises départementales permettront de rassembler des représentants des collectivités territoriales, des entreprises, des institutions éducatives, des associations, et surtout, des citoyens eux-mêmes. L'objectif est de créer un espace de dialogue, de réflexion et d'échange, où chaque voix peut être entendue et prise en compte. Cette démarche participative est essentielle pour assurer que notre feuille de route soit non seulement pertinente et adaptée aux réalités locales, mais aussi porteuse d'une vision partagée et collective.

En coconstruisant cette feuille de route, nous nous engageons à :

1. Écouter et intégrer : Prendre en considération les retours et suggestions des participants des Assises pour ajuster et enrichir notre feuille de route.
2. Répondre aux besoins émergents : Être attentifs aux nouvelles tendances et aux défis spécifiques identifiés lors des assises pour les intégrer dans nos actions.
3. Favoriser l'innovation : Encourager les propositions novatrices et les initiatives qui émergeront des discussions, en vue de les intégrer dans notre stratégie d'inclusion numérique.
4. Renforcer la collaboration : Consolider les partenariats existants et en créer de nouveaux, dans le but de développer une approche intégrée et efficace de l'inclusion numérique.

La formalisation de cette feuille de route commune s'inscrit dans la continuité des actions menées par le Département du Loiret et Orléans Métropole depuis plusieurs années, et prend en compte les démarches initiées par l'Etat et la Région pour professionnaliser et dynamiser la médiation numérique. Elle inscrit officiellement la mise en œuvre d'un processus collaboratif et évolutif. Elle témoigne de notre volonté de poursuivre le « aller de l'avant ensemble », en faisant de l'inclusion numérique un levier pour l'équité sociale et le développement territorial dans le Loiret.

Contexte

Depuis cinq ans, Orléans Métropole et l'association Espace C2B-CRIA 45 assurent respectivement le portage et la coordination d'un plan d'actions dans le cadre de la gouvernance locale métropolitaine du RES'O Inclusion numérique préfigurant la circulaire du 28/07/23, en impliquant neuf autres structures partenaires dont la Fondation d'Orléans, France Travail, la CARSAT, la CPAM du Loiret, la CAFdu Loiret, AG2R la Mondiale Région Centre Touraine, le HUB-LO, le Département du Loiret etla Région Centre-Val-de-Loire. La gouvernance et les conditions de mise en œuvre du RES'O métropolitain sont encadrées dans une convention de partenariat, signée le 01/12/2021, pour l'animation et la gestion d'un réseau d'inclusion numérique sur le territoire métropolitain.

Le Département du Loiret pilote, depuis février 2021 une politique d'inclusion numérique appelée « le Numérique pour tous les Loirétains ». Avec une offre d'ateliers gratuits déployés dans 49communes, les 4 formateurs recrutés par le Département du Loiret, assistés de services civiques, ont animé plusde 2 300 ateliers. Plus de 1 500 Loirétains ont suivi le parcours personnalisé visant à les rendre plus autonome dans leurs usages numériques.

Fort de cette expérience, de notre connaissance des besoins des usagers, de la proximité avec les communes, nous - le Département du Loiret et Orléans Métropole - sommes convaincus qu'avec nos conseillers numériques, nos équipes, nos bénévoles et une démarche « d'aller vers » dans le cadre de la transformation de nos politiques sociales, dans leur approche territoriale nous pouvons continuer à réduire la fracture numérique des habitants du Loiret. Cette dynamique départementale s'inscrit en cohérence avec les politiques de l'Etat et de la Région, formalisées dans les Contrats de Plan Etat-Région depuis 2007, qui se sont aussi renforcées à travers l'émergence du HUB-LO, partenaire des territoires et des structures de médiation. L'appel à projets « Médiation numérique pour tous », qui soutiendra une cinquantaine de projets de médiation numérique à l'échelle régionale, doit concourir au succès de la feuille de route départementale.

L'IA générative, qui comprend des technologies comme les modèles de langage et les générateurs d'images, s'intègre désormais profondément dans divers secteurs de la société. Compte tenu de son importance croissante, notre feuille de route ne peut ignorer ce sujet. Les partenaires doivent monter en compétences pour intégrer ces nouveaux outils dans les actions à développer. Cette technologie offre des opportunités significatives pour améliorer l'efficacité, l'innovation et l'inclusion numérique. Cependant, il est crucial d'aborder les enjeux éthiques et de garantir une utilisation responsable. Des formations et des ateliers seront mis en place pour familiariser les acteurs locaux avec ces technologies, tout en assurant un suivi et une évaluation rigoureux de leur impact.

Chiffres clés

Voici quelques données statistiques territoriales révélant les fragilités numériques des populations du Loiret, selon une étude de l'Insee :

Situation générale en Centre-Val de Loire (incluant le Loiret) : En juin 2023, 14% des 18 à 65 ans en Centre-Val de Loire ont des difficultés avec les outils numériques et 6% des 18 à 65 ans sont en situation d'illectronisme. Cette région se classe au 3ème rang des régions métropolitaines françaises les plus touchées par l'illectronisme.

Fracture générationnelle et niveau d'éducation : L'illectronisme est particulièrement élevé parmi les plus âgés (plus de la moitié des personnes en situation d'illectronisme ont entre 56 et 65 ans), les moins diplômés (39 % pour les personnes peu ou pas diplômées) et les plus modestes. Il diminue avec le niveau de diplôme et est plus faible parmi les jeunes diplômés.

Coût du matériel et des abonnements : Parmi les personnes en situation d'illectronisme, 92 % n'ont pas utilisé Internet dans l'année et 66 % n'ont pas d'accès à Internet depuis leur domicile.

Disparités territoriales dans le Loiret : Le taux d'illectronisme dans le Loiret est inférieur à la moyenne régionale, qui s'élève à 17 %. Il est plus élevé dans les espaces ruraux, notamment dans les zones à habitat très dispersé, où un habitant sur quatre est concerné.

Ces données montrent que les fragilités numériques dans le Loiret sont liées à des facteurs tels que l'âge, le niveau d'éducation, le coût de l'accès aux outils numériques et la situation géographique. L'indice de fragilité numérique du Loiret est de 5,3 (avec un écart allant de 4.2 pour la métropole à 7.6 pour la communauté de communes de Berry Loire Puisaye) d'après le site https://www.fragilite-numerique.fr/

Introduction

Sous l'impulsion forte des élus départementaux et métropolitains et dans une ère où le numérique façonne profondément nos sociétés, cette feuille de route pilotée par le Département du Loiret et Orléans Métropole (le RES'O) est destinée à faire évoluer le paysage numérique du Loiret en accordant une attention particulière à l'inclusion numérique et à l'impact environnemental du numérique.

Le présent document détaille des stratégies clés en vue de renforcer les compétences numériques des Loirétains, de sensibiliser aux bons usages du numérique et d'accentuer la numérisation verte. Ces objectifs répondent aux tendances nationales et mondiales et traduisent un engagement vers un avenir où la technologie est accessible à tous et utilisée de manière éthique et durable. La feuille de route s'inspire aussi de la stratégie de cohérence régionale de l'aménagement et des usages du numérique (SCORAN V4), qui propose de coordonner et agir pour lutter contre l'illectronisme, d'établir des projets numériques de territoire à l'échelle des bassins de vie, de fédérer les parties-prenantes pour diminuer l'impact écologique et social du numérique.

Dans notre quête d'un environnement numérique inclusif, nous envisageons une approche holistique qui intègre tous les aspects de la société – éducation, emploi, santé et bien-être. En partenariat avec des acteurs privés, nous ambitionnons d'exploiter les innovations technologiques pour façonner un Loiret numériquement avancé et équitable.

Feuille de route co-portée

1. Renforcement de l'inclusion numérique, et sensibilisation au numérique durable

Objectif : Améliorer l'accès et la maîtrise des outils numériques pour tous les habitants du Loiret et sensibiliser les publics au numérique durable

Actions engagées par le Département du Loiret :

- Formation et autonomisation numérique pour tous les habitants indépendamment de leur âge, situation géographique ou socio-économique.
- Soutien financier pour des projets visant à rendre les habitants plus autonomes dans les usages numériques. (Subventions attribuées : investissement 42 619 € et fonctionnement 11 875 €)
- En 2023, Signature d'une convention de partenariat avec Emmaüs Connect pour :
    - Favoriser le démarrage d'ateliers numériques sur un territoire à la suite d'une formation Ambassadeur organisée par le Département
    - Échanger sur les acteurs formés et opérationnels en termes d'accompagnement au numérique
    - S'appuyer sur la parentalité comme levier de l'inclusion numérique
    - Accompagner les Loirétains lors de la mise à disposition d'un matériel informatique reconditionné.
- Dotations de matériels informatiques dans les bibliothèques et formations des équipes pour l'accompagnement des publics.



- Dotations de matériels informatiques dans les EPHAD, avec signature d'une convention d'engagement d'animation et d'accompagnement au numérique des résidents.
- Une expérimentation de ventes d'équipements numériques reconditionnés à tarif solidaire en itinérance en partenariat avec Emmaüs Connect et en articulation avec les actions d'accompagnement de l'équipe du numérique pour tous les Loirétains.

Actions engagées par le RES'O métropolitain porté par l'Espace C2B#CRIA 45 :

- Organisation de webinaires et de séminaires pour les professionnels impliqués dans l'accompagnement numérique des usagers.
- Établissement de partenariats pour fournir des équipements informatiques à moindre coût notamment avec la société NORIP - Financement de matériel informatique reconditionné pour les usagers et structures en difficulté.
- Service d'orientation téléphonique pour l'accompagnement au numérique.
- Catalogue en ligne des structures d'accompagnement.
- Déploiement de plusieurs relais numérique équipement en partenariat avec Emmaüs Connect et les acteurs locaux pour faciliter la mise en place de ventes solidaires dans une logique de maillage sur la métropole, afin de faciliter l'accès géographique au matériel reconditionné.

Actions à développer :

Conformément à l'axe 4 « construire une transition écologique et solidaire » du Pacte des solidarités Loiret.

- Communiquer pour faciliter l'accès aux gisements informatiques des collectivités et/ou entreprises du territoire afin de garantir l'offre d'équipements reconditionnés à tarif solidaire.
- Articuler de manière cohérente l'offre de parcours d'accompagnement numérique pour les habitants du Loiret en situation de précarité proposée par les différents partenaires.
- Poursuivre la formation, le déploiement et l'animation d'un réseau de bénévoles sur la métropole pouvant intervenir à domicile.
- Assurer une campagne de communication pour faire connaître l'offre de services aux publics et partenaires.

- Sensibilisation au numérique vert et durable en mettant l'accent sur les pratiques éco-responsables dans l'utilisation des technologies (Stockage des données, etc..).
  Pour une numérisation verte, nous déployons des stratégies visant à aller vers les publics et ainsi réduire l'empreinte écologique de nos actions numériques. Nous établirons un système de suivi rigoureux pour évaluer l'impact de nos initiatives intégrant l'innovation et les nouvelles technologies pour rester à la pointe du progrès.

2. Développement de formations et d'ateliers numériques

Objectif 1 : Professionnaliser les acteurs de l'inclusion numérique dans les territoires.

Actions engagées par le Département du Loiret :

- Formation des agents des communes ou des communautés de communes du territoire du Loiret au contact du public : agents du patrimoine, médiateurs numériques, agents d'accueil,

secrétaires, travailleurs sociaux, agents espaces services publics, France service…

- Formation des bénévoles d'associations :
    - Associations d'insertion et d'inclusion : insertion par l'activité économique, associations caritatives, insertion d'aide à l'orientation, insertion d'aidants…
    - Associations de bibliothèques
    - Les clubs informatiques.

Actions engagées par le RES'O métropolitain porté par l'Espace C2B#CRIA 45 :

- Offre de webinaires et de formations pour les aidants numériques.
- Soutien méthodologique et technique aux structures souhaitant développer des services de médiation numérique.

Actions à développer :

- Élargir les formations numériques à d'autres espaces publics (Mairies, maison de vie, ESAT…)
- Acculturer les acteurs autres aux usages numériques dans leur spécificité. (Exemple : demande en ligne de licence d'un club de sport, utilisation d'une application liée au bien manger …)
- Poursuivre le déploiement/maillage de points d'accompagnement (relais numérique ou autre) à proximité des usagers.
- Accompagner et professionnaliser les structures de l'insertion sociale et professionnelle dans la prise en compte d'une démarche d'inclusion numérique dans leur offre de services.
- Identifier un organisme en capacité d'assurer la formation des professionnels du territoire à Aidants Connect.
- Participer au déploiement d'Aidants Connect au sein des structures de proximité

Objectif 2 : Accroître les compétences numériques des habitants pour une meilleure intégration sociale et professionnelle.

Actions engagées par le Département du Loiret :

- Expérimentation formation des accompagnants en ESAT (Artenay) et formation des aidants en MARPA
- Dans le cadre de l'expérimentation France Travail (Département pilote), réflexion pour la construction d'accompagnement des travailleurs bénéficiant du RSA avec inclusion dans les 15 à 20h d'activités prévues par le dispositif de formation ou sensibilisation au numérique.

Actions engagées par le RES'O métropolitain porté par l'Espace C2B#CRIA 45 :

- Financement de l'intervention d'acteurs qualifiés dans les territoires moins dotés ou auprès des publics fragiles.
- Développement d'un réseau de commanditaires et distributeurs de chéquiers numériques

répertoriés sur une cartographie actualisée.

- Distribution de chéquiers numériques pour un accès gratuit aux services d'accompagnement.
- Evaluation individualisée des compétences numériques de demandeurs d'emploi de la métropole et orientation vers les formations (VISA pro numérique du Conseil Régional Centre Val de Loire ou Ateliers ou PASS)
- Intégration des étrangers allophones/ réfugiés dans une globalité d'accompagnement (FLE, Logement, Emploi, Illectronisme) / AAP AGIR - Partenariat déjà initié sur le territoire métropolitain par le CRIA 45 pour les publics réfugiés accompagnés par le centre d'évaluation. Enjeu renforcé pour les réfugiés hébergés sur les territoires ruraux n'ayant pas accès à l'offre de formation. L'aide à l'équipement pour le développement de la formation à distance favoriserait l'intégration

Actions à développer :

Conformément à l'axe 2 « Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous » du Pacte des solidarités Loiret

- Développer des ateliers spécifiques pour différents groupes d'âge et besoins, y compris pour les personnes âgées et les jeunes.
- Créer des ateliers d'accompagnement numérique pour l'insertion professionnelle en partenariat avec les dispositifs locaux d'emploi.
- Créer ou adapter des programmes de formation numérique axés sur les compétences professionnelles et l'employabilité.

Nous étendrons nos formations aux décideurs locaux pour les sensibiliser aux enjeux numériques actuels. Parallèlement, s'appuyant sur des premières expériences un soutien accru sera accordé aux entreprises locales pour favoriser leur transition numérique les rendant ainsi plus compétitives et intégrées dans l'économie numérique.

3. Sensibilisation et éducation aux usages numériques

Objectif : Informer et éduquer sur les bons usages du numérique et sur la sécurité en ligne.

Actions engagées par le Département du Loiret :

- Sensibilisation à l'identité Numérique des Collégiens par le biais d'un Escape Game (CANOPE)
- Information et formation des familles des collégiens sur l'Espace Numérique de Travail (plateforme mise à disposition des collégiens avec des outils numériques)
- Mise en place en 2023 : Dans le cadre du Partenariat Département du Loiret – Emmaüs Connect, élaboration d'un projet de réflexion sur les accompagnements des publics jeunes de la petite enfance à la majorité vers les bonnes pratiques du numérique
- Intégration des étrangers allophones/ réfugiés dans une globalité d'accompagnement (FLE, Logement, Emploi, Illectronisme) / AAP AGIR – action engagée pour la formation des mineurs

non accompagnés (MNA) aux bonnes pratiques et dangers du numérique.

Actions engagées par le RES'O métropolitain porté par l'Espace C2B#CRIA 45 :

- Organisation d'évènements thématiques annuels pour promouvoir un usage responsable du numérique.

Actions à développer

Conformément à l'axe 1 « Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance » du Pacte des solidarités Loiret

- Elaboration des formations numériques pour les jeunes en lien avec les écoles et structures d'accueil enfant-parent avec l'appui d'Emmaüs Connect.
- Elaboration de formations s'appuyant sur la parentalité comme vecteur d'inclusion numérique et de formation.
- Elaboration d'actions avec Emmaüs Connect permettant la dédramatisation de l'utilisation des outils numériques par des activités ludiques parent – enfant.
- Elaboration d'actions avec Emmaüs Connect dans les écoles pour promouvoir l'égalité numérique dès le plus jeune âge.

Un nouveau dialogue sera ouvert avec les citoyens pour mieux comprendre et répondre à leurs besoins numériques. Cela permettra d'ajuster nos actions en fonction des retours de la population et d'assurer que nos actions correspondent aux attentes réelles.

4. Support et accompagnement personnalisé

Objectif : Fournir un soutien personnalisé pour l'utilisation des services numériques.

Actions engagées par le Département du Loiret :

- Espaces Services Publics sur l'ensemble du territoire du Loiret, avec mise à disposition de bornes de visioconférences avec les partenaires CPAM, CAF, CARSAT, Adil, Maison de Justice et du Droit, DRFIP

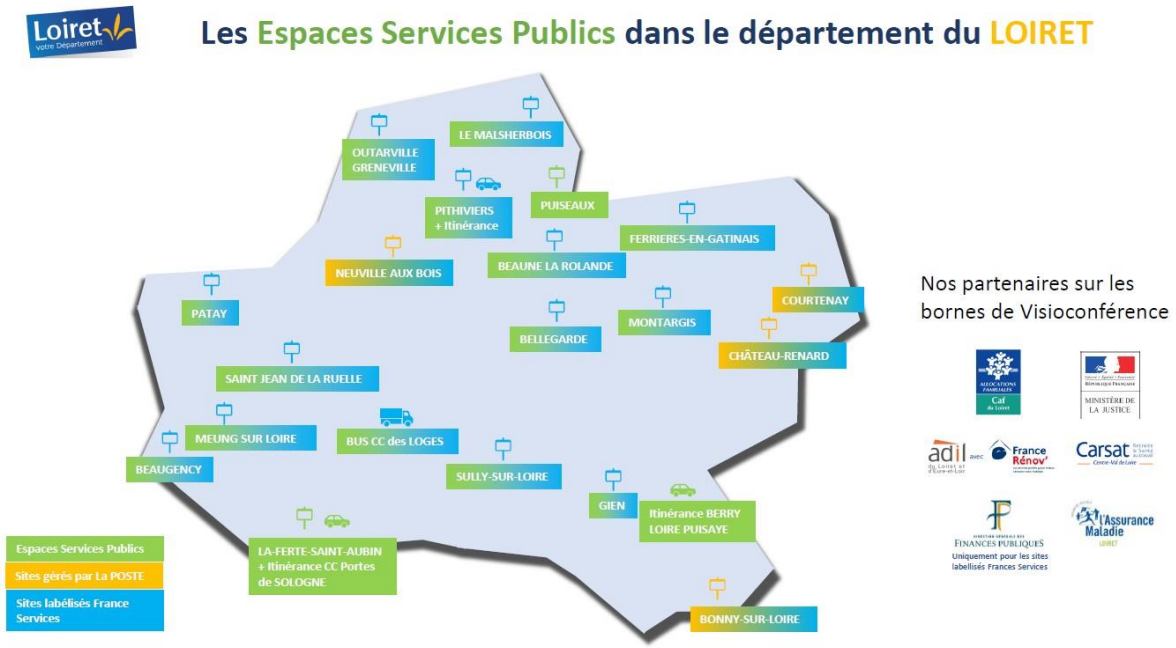

- Projet : mise en place d'une solution « Aller vers » pour de la formation numérique et de l'accompagnement aux démarches (Médiateur numérique itinérant sur RDV)
- Création d'une série de 7 évènements 2023-2024 (répartis sur l'ensemble des 7 CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) : Les Ateliers de la Santé visant à présenter et à familiariser les Loirétains aux pratiques numériques liées à la santé (Espace santé, site CPAM, prise de rdv en ligne…) par le biais d'ateliers pratiques avec des médiateurs numériques.

Actions engagées par le RES'O métropolitain porté par l'Espace C2B#CRIA 45 :

- Développement de ressources facilitantes pour les aidants et les publics dans la réalisation de leurs démarches en ligne.
- Offre de webinaires couvrant divers aspects de la vie quotidienne impactés par la numérisation.

- Organisation et animation de groupes de travail avec les professionnels et les usagers pour travailler sur les pratiques et les outils/services en ligne.

Actions à développer :

Conformément à l'axe 3 « Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits » du Pacte des solidarités Loiret

- Mettre en place des points d'accueil numériques dans les mairies et autres lieux publics. Points d'accueil numériques pour aider à l'accès aux droits et aux services publics en ligne.
- Formation et sensibilisation sur l'importance du numérique dans l'exercice des droits civiques

et sociaux et la protection des individus et des données qui les caractérisent.

- Proposer un accompagnement individuel pour les démarches en ligne en particulier pour les personnes en difficulté.
- 2024-2025 : déploiement d'un réseau de bénévoles sur le territoire métropolitain pouvant proposer un « coup de main » pour les démarches en ligne.

Un accent particulier sera mis sur l'évaluation régulière de nos programmes de support avec des indicateurs d'impact pour mesurer l'efficacité de notre accompagnement et ajuster nos méthodes en conséquence.

5. Collaboration et partenariat

Objectif : Renforcer la collaboration entre les acteurs locaux pour une meilleure efficacité des actions.

Actions engagées par le Département du Loiret :

- Le mécénat porté par le Département du Loiret, lancé en 2019, permet aux entreprises Loirétaines de contribuer au développement et au rayonnement du territoire à travers des dons pour des projets d'intérêt général. Ce mécénat cible plusieurs domaines notamment l'action sociale, l'éducation, la culture et l'environnement. Il offre aux entreprises la possibilité de soutenir des projets spécifiques du Département tels que le Festival de Musique de Sully et du Loiret, la Maison de l'Enfance, des initiatives pour la jeunesse et d'autres programmes d'intérêt général. Le mécénat peut être en nature, par partage de compétences, ou financier avec une défiscalisation partielle des contributions.
- Depuis 2019, le Département du Loiret a signé une convention de partenariat avec la MSA du Pithiverais pour l'accompagnement des Loirétains dans l'Espace Service Public France Service de Pithiviers, avec en plus une itinérance en milieu rural sur les communes de Boynes, Chilleurs aux Bois et Sermaises.
- En 2023, Signature d'une convention de partenariat avec l'antenne loirétaine d'Emmaüs Connect, pour favoriser le déploiement d'actions locales et de proximité visant à réduire la fracture numérique.

Actions engagées par le RES'O métropolitain porté par l'Espace C2B#CRIA 45 :

- La création du RES'O porté par l'Espace C2B#CRIA 45 repose sur la constitution d'une gouvernance pour piloter l'animation et la coordination composée de : Orléans Métropole, le Département du Loiret, le HUB-LO, la CARSAT, la CAF, la CPAM, AG2R, la Fondation Orléans, France Travail et le CRIA 45. Un comité se réunit une fois par trimestre pour valider la feuille de route,la financer et suivre sa mise en œuvre.
- Mise en relation des acteurs pour renforcer l'offre proposée.
- Diffusion d'une newsletter chaque trimestre valorisant les initiatives locales et apportant des ressources et des veilles pour les professionnels
- Organisation d'un évènement annuel pour mobiliser les 150 membres du RES'O depuis 2018

Actions à développer :

- Créer une plateforme de collaboration entre le Département, Orléans Métropole et d'autres partenaires locaux.
- Organiser des rencontres annuelles pour partager les bonnes pratiques et les succès.
- Faciliter les échanges avec les partenaires locaux, privés et publics afin de sensibiliser à la logique de réemploi informatique

En renforçant notre collaboration avec les acteurs du secteur privé notamment les startups et entreprises technologiques, nous visons à enrichir notre offre numérique grâce à leur expertise et innovation.

6. Suivi et évaluation

Objectif : Assurer un suivi régulier et une évaluation des actions pour mesurer leur impact.

Actions engagées par le Département du Loiret :

Depuis 2021, Le Département du Loiret réalise un suivi de ses politiques numériques via ArcGISOnLine, qui permet de cartographier les implantations et de réaliser des tableaux de bord (en interne) :

https://geoloiret.loiret-numerique.fr/apps/projets/numerique_pour_tous_les_loiretains.htm

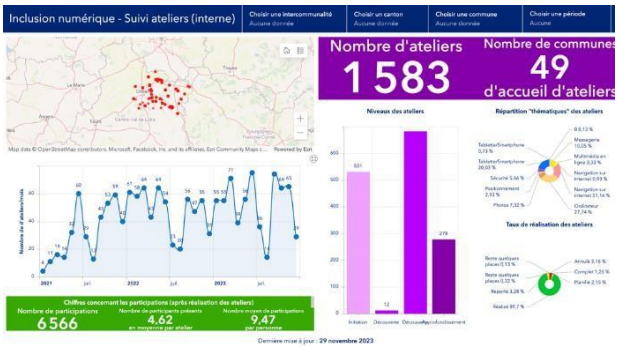

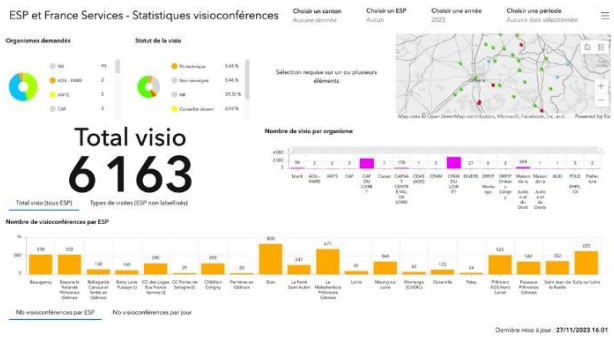

Actions engagées par le RES'O métropolitain porté par l'Espace C2B#CRIA 45 :

En 2022, le RES'O a contribué avec la Direction du développement Numérique et de la Ville Intelligente d'Orléans Métropole à la mise en place d'un observatoire de l'inclusion numérique sur le portail data d'Orléans Métropole qui cartographie l'indice de fragilité numérique à la maille IRIS sur le territoire métropolitain et offre un tableau de bord pour le pilotage et l'évaluation des actions du RES'O. Cet observatoire est en cours d'évolution avec l'actualisation de l'offre de services des structures de médiation sur le territoire métropolitain.

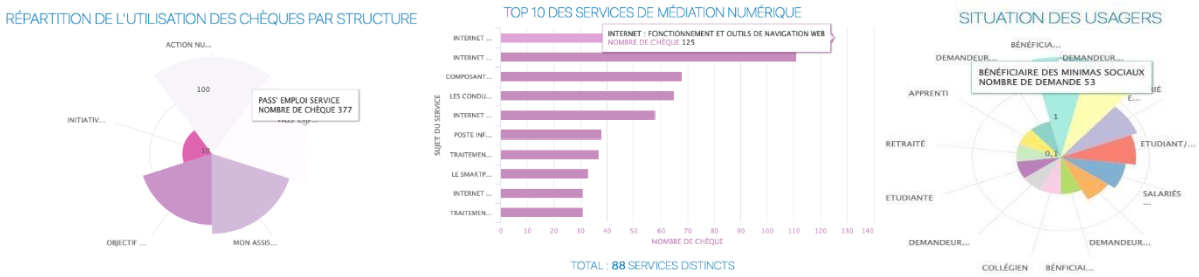

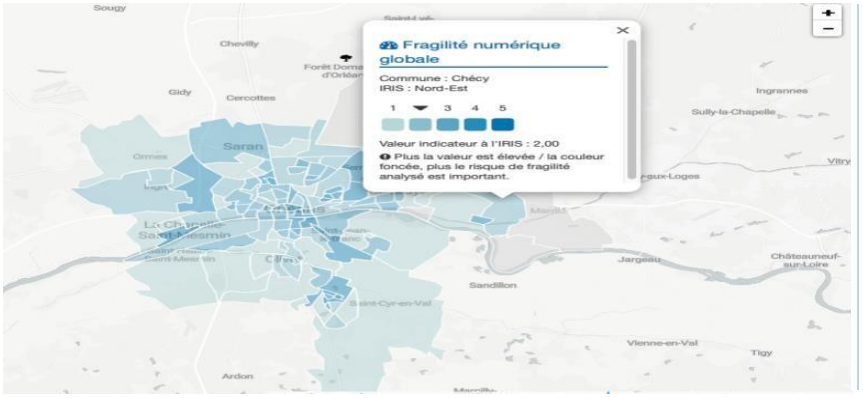

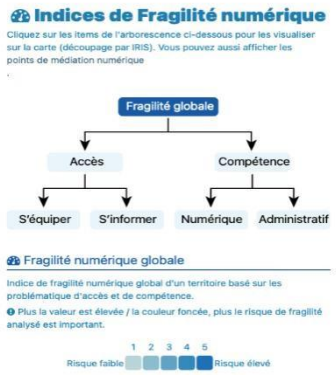

Actions à structurer :

- Mettre en place un système de suivi des formations et des ateliers.
- Évaluer l'impact des initiatives sur les compétences numériques des habitants.
- Webinaires et séminaires de formation : Organiser régulièrement des webinaires et des séminaires sur divers aspects du numérique en ciblant des professionnels comme les travailleurs sociaux, les médiateurs numériques, les bibliothécaires, etc. pour leur permettre de mieux accompagner les usagers dans leurs démarches numériques.
- Rencontres et échanges : Organiser des rencontres comme les « Rencontres du RES'O » où divers acteurs se réunissent pour échanger autour de l'inclusion numérique et partager des stratégies et des expériences.

Actions à développer :

- Définir des indicateurs pour mieux connaître les usages et besoins des habitants.
- Mise en œuvre d'un dispositif de collecte et de valorisation des données sur les usages numériques

Des indicateurs spécifiques seront définis pour suivre de près l'évolution des compétences numériques de nos habitants assurant ainsi un impact mesurable et significatif de nos initiatives.

7. Coordination

L'objectif est que chaque structure, Orléans Métropole et le Département du Loiret, porte un poste de coordinateur afin de garantir une coordination facilitée et simple et de maintenir une cohérence en complément du travail mené par le HUB-LO :

Pour Orléans Métropole (RES'O), le coordinateur basé au sein du CRIA 45 a pour missions depuis 2019 :

- Informer les membres du réseau sur l'actualité : actualités du réseau dans les différents territoires, actualités des démarches dématérialisées, détection de pratiques innovantes testées dans d'autres territoires, relais des derniers AAP, ...
- Coordonner les membres du réseau pour exploiter au mieux leurs complémentarités et synergies : « Matching » d'offres complémentaires, appui à la mise en place de partenariats, coordination de projets croisés (ex. campagne bénévolat multi-structures), coordination des financements et sponsors de projets (ex. comité partenarial), y compris des acteurs agissant au-delà du périmètre métropolitain (ex. Région via RECIA).
- Outiller et/ou soutenir les projets d'inclusion numérique : organisation du partage de bonnes pratiques, mise à disposition ou création de ressources mutualisées (ex. lieux, matériels, ressources pédagogiques...), structuration d'une offre collective de formation professionnelle, accompagnement (ingénierie de projets) des structures souhaitant développer de nouvelles offres.
- Suivre et valoriser les actions menées en matière d'inclusion numérique pour évaluer leur impact, analyser l'efficacité des différents moyens mis en œuvre et en conséquence ajuster les plans d'action ou mettre en lumière les initiatives réussies pour inspirer d'autres aidants / promouvoir largement ces offres.

Pour le Département du Loiret, fort d'une équipe de 4 formateurs/animateurs du numérique déjà ancrés dans les territoires ruraux, et ayant candidaté pour obtenir un poste de conseiller numérique coordinateur, le rôle de celui-ci sera défini par les directives nationales, à savoir :

- Participer au maillage territorial pour augmenter l'impact du dispositif, incluant le diagnostic des besoins de médiation numérique, la proposition d'organisation des activités des conseillers numériques et le développement de partenariats locaux.
- Agir comme principal relais entre les employeurs, les conseillers numériques, les Hubs numériques et l'équipe d'animation nationale facilitant la communication, la transition professionnelle des conseillers et l'organisation de rencontres et d'échanges.
- Imaginer et mettre en place des collaborations basées sur les besoins de la communauté des conseillers numériques pour ancrer le dispositif dans la stratégie d'inclusion numérique territoriale incluant la proposition de stratégies d'inclusion numérique et la mise en réseau des actions des conseillers avec d'autres acteurs territoriaux.

Dans chaque département de la région Centre – Val de Loire, un chargé de mission HUB-LO organise des rencontres entre les médiateurs, encourage l'émergence de projets numériques de territoires, accompagne les politiques de l'Etat et de la Région, propose des animations et des outils mutualisés.

Ainsi, le travail conjoint des 2 coordinateurs et du chargé de mission départemental HUB-LO permettra de réaliser un maillage global, de communiquer et d'accompagner les structures métropolitaines et

rurales, de mettre en lien les acteurs / partenaires et de les informer des besoins locaux de territoires.

8 – Gouvernance

Un comité de pilotage de la feuille de route France Numérique Ensemble est institué.

Il sera co-animé par la Préfecture, le Département du Loiret et Orléans Métropole.

Il associera également à sa gouvernance

- Le HUB-LO
- L'Espace C2B#CRIA45
- Emmaüs Connect
- L'université d'Orléans

Il se réunira chaque semestre afin d'organiser la mise en place des actions et de leur évaluation.

Le Comité de pilotage est chargé de superviser la mise œuvre de la feuille de route FNE à l'échelle du territoire départemental. Il est notamment chargé de :

- assurer le suivi des actions et leur adéquation aux objectifs,

- suivre l'atteinte des objectifs sur la base des indicateurs établis,

- assurer la pérennité des actions par la recherche et la mobilisation de ressources.

9 – Durée

La feuille de route France Numérique Ensemble est instituée pour une durée de trois ans, renouvelable tacitement.

10 – plan de financement

Depuis 4 ans pour le RES'O et 3 ans pour le Département, des financeurs publics et privés sont mobilisés pour développer et promouvoir les projets d'inclusion numérique : Orléans Métropole,CARSAT, France Travail, CPAM, CAF, AG2R, Fondation Orléans, Région Centre-Val de Loire, Département du Loiret, SFR, ANCT.

Pour réaliser les actions d'inclusion numérique, nous poursuivrons conjointement avec les différentes parties prenantes notre travail d'ingénierie de projets et de recherche de financements complémentaires (CPER, Contrat de ville, pacte des solidarités, etc).

Les crédits d'ingénierie FNE Loiret viendront co-financer les postes existants dédiés à l'ingénierie, l'animation et la coordination de la Feuille de Route France Numérique Ensemble :

- Animation et coordination du RES'O métropolitain incluant le poste animateur et coordinateur du RES'O à 65% d'un ETP/an (23 367€) ainsi que le poste du directeur de l'Espace C2B#CRIA 45 porteur du RES'O à 5% d'un ETP/an (4133 €).
- Coordinatrice de la politique d'inclusion numérique et de la dématérialisation des démarches en ligne du Département à 50% d'un ETP/an. (21 000 €)

Plan de financement prévisionnel 2024 à 2026 :

	Acquis			
	Prévisionnel			
Plan de financement previsionnel				
		2024	2025	2026
		€	€	€
Fondation Orléans	Pour Res'O	20 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
CAF	Pour Res'O	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Région CAP Asso	Pour Res'O	10 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
Orléans Métropole (sous réserve du vote des budgets 2	Pour Res'O	24 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
CPER (AP Inclusion)	Pour Res'O	20 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
AG2R	Pour Res'O	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Conseil départemental	Pour Res'O	8 739,00 €	5 999,00 €	5 999,00 €
CARSAT	Pour Res'O	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
CPAM	Pour Res'O	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
France Travail	Pour Res'O	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
HTD (Conseil régional)	Pour Res'O	1 300,00 €		
HUB-LO	Pour le Res'O	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Fond inclusion (CD45 via SFR dans la DSP fibre)	Pour le département	185 000,00 €	185 000,00 €	185 000,00 €
Etat mise en œuvre feuille de route	Pour l'animation de la feuille de route	48 500,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Total		352 039,00 €	338 499,00 €	338 499,00 €
	Budget acquis		Budget prévisionnel	

Ce plan de financement reste prévisionnel ne vaut pas engagement ferme de la part des membres.

Conclusion

En s'appuyant sur une collaboration forte et une stratégie adaptée, la Préfecture du Loiret, le Département du Loiret, Orléans Métropole et l'Espace C2B#CRIA 45, en cohérence avec le HUB-LO, s'engagent à créer un Loiret numériquement inclusif et respectueux de l'environnement répondant aux besoins changeants de nos habitants, aux transformations du marché de l'emploi et aux avancées technologiques.

Pour Orléans Métropole
Monsieur le Président, Serge GROUARD

Pour Le Département du Loiret
Monsieur le Président, Marc GAUDET

Pour l'Etat
Madame la Préfète, Sophie BROCAS

Annexe 1 : Articulations avec les politiques publiques

Contrat de ville :

En référence à la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains.

Dans le cadre de la feuille de route, nous pourrons :

- participer à la définition des grandes priorités des nouveaux contrats de ville (Conclusion des contrats au plus tard avant le 31 mars 2024) puisque le contenu de la nouvelle génération des contrats de ville devra être recentré sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers, articulés avec les autres stratégies de politiques publiques présentes dans les territoires.

- apporter un appui en coordination, en professionnalisation et en aide à l'équipement pour les acteurs de la politique de la ville qui proposeront des projets d'inclusion numérique

Ingénierie locale :

Depuis février 2018, l'offre d'accompagnement Cap Loiret, proposée par le Département du Loiret, se décline en plusieurs étapes clés pour soutenir les projets des collectivités :

- **Analyse de l'opportunité** : Conseils de premier niveau pour évaluer la pertinence d'un projet, en considérant divers critères tels que techniques, financiers, stratégiques, sociaux et environnementaux. Cette étape inclut également une étude de soutenabilité financière.
- **Étude de la faisabilité** : Diagnostic de l'existant, analyse des contraintes et estimation prévisionnelle pour mesurer la faisabilité et le coût d'un projet.
- **Définition du programme fonctionnel** : Identification des besoins à satisfaire, réalisation de croquis et schémas et évaluation des coûts prévisionnels.
- **Phase d'études opérationnelles** : Assistance dans l'organisation de consultations, analyse de candidatures et d'offres et assistance durant l'attribution du marché.
- **Phase de suivi de réalisation** : Accompagnement tout au long de la réalisation du projet pour identifier les points de vigilance et faciliter la réalisation.

Ce service est destiné aux collectivités ayant des projets d'investissements structurants et complexes (aménagement de locaux, acquisition de matériels…), notamment dans les domaines de l'autonomie, l'insertion, l'aménagement, l'habitat, la voirie, l'eau et l'assainissement, le patrimoine bâti, la culture, le numérique et le tourisme.

Lutte contre l'illettrisme et illectronisme :

En référence au Programme Régional de Lutte Contre l'illettrisme 2023/2027 (https://www.centre-valdeloire.fr/lactualite-de-la-region-centre-valdeloire/la-region-signe-son-plan-regional-de-lutte-contre#:~:text=La%20r%C3%A9gion%20Centre%2DVal%20de,d%C3%A9but%20de%20l'ann%C3%A9e%202023)

Le Plan Régional de Lutte contre l'Illettrisme pour les quatre années à venir repose sur trois piliers fondamentaux : la prévention, le repérage des personnes et leur accompagnement pour sortir des situations d'illettrisme.

Quatre priorités sont dégagées :

- Prévention des situations d'illettrisme
- Accompagnement et formation des publics en situation d'illettrisme
- Appui aux acteurs outils et professionnalisation
- Communication

Pour la 3eme priorité, le CRIA 45 sera mobilisé dans le cadre du projet RELII (Réseau des centres de ressources, de Lutte contre l'Illettrisme, l'Analphabétisme et l'Illectronisme en région Centre-Val de Loire) porté par l'Union Régionale des Centres de Ressources Illettrisme et Analphabétisme du Centre-Val de Loire (URCRIAC). Ce projet vise à professionnaliser, outiller, et accompagner les acteurs de la chaîne "orientation-formation-emploi" sur la thématique del'illettrisme et l'illectronisme. Cette action s'inscrit dans l'axe 2 du PACTE régional.

De plus le CRIA 45 propose aux entreprises un accompagnement dans le cadre d'un PCRH pour identifier les coûts cachés en entreprise liés aux situations d'illettrisme et d'illectronisme. Cette démarche permet de repérer les personnes en difficulté et de mobiliser l'employeur pour la mise en place d'un plan de formation. Détail p82 du PRLCI. Nous avons déjà réalisé deux diagnostics. Le premier pour un lycée de la Région Centre et le deuxième pour une entreprise adhérente à l'OPCO 2I.